

ami entends-tu...

journal de la Résistance bretonne

*organe de l'association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR) comités du morbihan-
côtes d'armor-finistère et d'ille & vilaine*

163

AOÛT 2014

EMILE BOUETARD

Caporal dans les FREE FRENCH PARATROOPS

6 JUIN 1944

Premier de tous les soldats alliés à mourir pour notre libération

Dans ce numéro :

- Dons.
- Un article sur Jean Aubert et Léa Rougé par le Président du Comité Local Bubry Quistinic.
- La ferme de Cremenec en Priziac par Jacques Henri de Lanester.
- Microbe et Moustique Par Pierre Rivette du Bono.
- Cérémonie de Keruisseau en Pont Scorff.
- Cérémonie de Port-Louis.
- Cérémonie de la Nouette en Sérent—71 Anniversaire du CNR—Devoir de Mémoire
- Le caporal Emile Bouétard—5 juin à Plumelec.
- Denise Peillet par Pierre Palaric du Faouët.
- Hommage à Théo Le Du
- Suite des texte de Mme Demairy Pont de Buis.
- Massacre de Quimerc'h par Jean Le Guillou de Châteaulin.
- Allocution prononcée lors des obsèques du Capitaine Chalm.
- Nécrologie.

DONS
UN GRAND MERCI POUR VOTRE
GENEROSITE

Vous pouvez obtenir ce fascicule au prix de 5€ auprès de votre Comité Local

BOURBIGOT Germaine	Lorient
Le PICARD Michel	Ploemeur
CARRERIC Gilles	Lanester
CROCQ Stéphane	Toulon
INQUEL Pierre	Lorient
Le CLOIREC Jean	Lanester
Le CORRE Julienne	Langonnet
Le POGAM Marcel	Lorient
MAURICE Jean	Lanester
MOISAN Roger	Lorient
PIERRE Annick	Lorient
RAOULT Marcel	Clohars Carnoët



© ANACR - mars 2014

Prix : 6 €

Edité par
L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMI(E)S
DE LA RESISTANCE (ANACR)
79, rue Saint-Blaise 75020-Paris. Tél : 01 44 64 80 60.
E-Mail : anacresistance@wanadoo.fr

Morbihan

Actualités

Jean Aubert

Décédé le 20 novembre dernier, Jean avait 84 ans et âgé de 14 ans à la Libération.

Jean était trop jeune pour être résistant. De son village du Placello, il fut néanmoins témoin de la guerre et de ses retombées dans sa commune de Quistinic, qui comme beaucoup du Morbihan intérieur, accueillit les réfugiés du littoral et les résistants des maquis. « *On logeait parfois des patriotes au grenier et j'allais porter du ravitaillement à ceux du Cloître* », dans la chapelle tapie au fond du taillis où les résistants avaient installé un hôpital clandestin. Fin mai 1944, donc avant la Libération, son père fut nommé par le Préfet pour gérer la commune, avec le futur maire Le Nicardour. Le premier était plutôt communiste, le second plutôt socialiste, mais les autorités de Vichy n'avait d'autre choix que ces délégués spéciaux pour s'occuper des affaires courantes d'un territoire qui leur échappait. Dans les années 60, Jean assumait la succession paternelle. Militant syndical paysan au sein du Modéf, au service des petits exploitants familiaux, Jean fut aussi un élu communal, très bien élu, également plusieurs fois candidat suppléant du maire d'Hennebont Eugène Crépeau. Jean était le dépositaire de la mémoire de la Résistance. Il en fit profiter les auditeurs de Radio Bro Gwened, les collégiens et son comité ANACR qui compte bien pour suivre son travail de transmission de la mémoire..

Léa Rougé, épouse Le Gal

Léa nous a quitté le 17 septembre 2013, à 89 ans

Léa avait rencontré la Résistance à Pluméliau – au bourg où elle tenait, avec sa sœur Alphonsine, son aînée, un bureau de tabac.

Cette participation à la Résistance, elle l'effectua comme agente de liaison, son commerce en plein bourg de Pluméliau lui assurant une plate-forme exposée mais commode ; hébergeant des patriotes condamnés à la clandestinité – elle hébergea notamment son cousin Emile Carrer, dirigeant, Interrégional, des FTP puis de la Résistance morbihannaise. Elle se vit aussi confier le transport d'armes : elle se souvenait d'une expédition à vélo, escortée par une seconde jeune fille, jusqu'à la gare de Rennes pour ramener un revolver à Pluméliau.

Léa prenait des risques et elle le savait. Rencontrant il y a 3 ans un groupe de collégiens travaillant sur la répression contre la Résistance, elle racontait comment, ayant été volée de son tabac par un individu peu recommandable de Pluméliau, elle avait été mise en garde par un gendarme patriote qui l'avait dissuadée de porter plainte, eu égard à la nécessité de ne pas trop attirer l'attention sur elle.

Léa appartenait à une famille résistante. la famille Rougé-Roger engagée dans la Résistance à Quistinic et à Bubry.

Parmi ses cousins et cousines, 3 déportés dont 2 n'en revinrent pas, 1 massacré, 1 s'échappant du convoi de déportés, et ceux qui s'en sortirent indemnes, parfois arrêtés comme son père Jean Rougé.

Léa était l'épouse de Pierre Le Gal, voisin et membre du groupe Corentin Cariou de Quistinic.

Textes de Jean Pierre Fouillé, Président de l'ANACR, Comité du Pays Bubry-Quistinic.

La ferme de Crémeneç à Priziac

Texte de Jacques Henry Lanester

Le 14 Juillet 1944, l'armée allemande incendie partiellement la Ferme de Crémeneç. Maria ROBIN (90 ans née LE UBOUX) - Augustine GOURIN (86 ans née LE UBOUX) - Joseph UBOUX (83 ans) - Jacques ENRY (79 ans) - Edmond LE GAL (78 ans) ont décidé de mettre en commun leurs souvenirs afin que cette tragédie soit narrée avec le plus grande exactitude possible par ces 5 témoins oculaires encore vivants.

Ce texte doit permettre aux générations futures de connaître de façon précise un événement majeur qui a marqué la Commune lors de la seconde guerre mondiale de 1939 – 1945.

Le 14 juillet 1944 vers 18 heure, la ferme de Crémeneç exploitée par Mesdames LIBOUX et GAL est investie par deux véhicules militaires allemands (environ 50 hommes) à la recherche maquisards ou « terroristes » selon l'expression des occupants.

Dans cette ferme, séjournent depuis plusieurs mois des résistants (7/8 personnes environ) encadrés par un militaire canadien parachuté dans les Côtes-du-Nord (22) et affecté à l'instruction militaire des résistants.

Jean MEILLAREC résidant à la ferme du Quinquis (aujourd'hui disparue) et vacant aux travaux des champs, s'aperçoit que les troupes allemandes se déploient afin de prendre la ferme en tenaille et capturer ainsi les résistants qui s'y trouvent.

Ce dernier, n'écoutant que son courage et son patriotisme, longe les talus afin d'être discret et arrive à la ferme concernée. La première personne qu'il rencontre est Maria BOUX (Madame ROBIN aujourd'hui) lui intimant l'ordre de prévenir les résistants présents de partir de toute urgence ; s'y trouve entre autres, François PETRO l'un des responsables. Ils prennent la direction du Moulin de Crémeneç distant de quelques centaines de mètres.

Dans le même temps, Monsieur PIQUET de Restalgon arrêté par les allemands le même jour puis questionné sur la présence de résistants à Crémeneç, est libéré dans la journée.

Ayant l'intuition qu'une répression se prépare, il s'empresse de se rendre à la Boulangerie LE SOLLIEC (au Faouët) afin que l'exploitant puisse nous prévenir que la ferme de Crémeneç est « surveillée » par l'armée allemande. Le message porté par Madame SOLLIEC arrive après que l'armée occupante ait déjà investi les lieux.

Ayant pris possession de ferme, les occupants ne trouvent aucun résistant, seuls les résidants habituels sont présents. Ils prennent l'initiative de maintenir femmes et les enfants dans leurs habitations et d'aligner les hommes devant la longue, fusil mitrailleur en jeu.

Edmond LE GAL et Jacques HENRY respectivement âgés de 8 et 9 ans au moment des faits, gardent les vaches à quelques centaines de mètres de la ferme, sont surpris de voir des militaires sortir des fourrés en leur intimant l'ordre de rejoindre la ferme sous menace de leur arme. Dans la soirée, l'enfant voulant satisfaire un besoin naturel, demande l'autorisation de sortir, un soldat allemand lui met la main sur les yeux afin qu'il ne voit pas Yvon LE BRIS allongé, visage tuméfié par les coups reçus.

A travers cette main « bandeau » Jacques HENRY aperçoit malgré tout Yvon, vivre ses derniers instants ... quelque temps après, une rafale de mitraillette met fin à ses jours. Edmond LE GAL retrouve quelques jours plus tard les douilles des balles, derrière la maison dans laquelle nous étions enfermés.

Vers 22 heures, les soldats allemands évacuent des écuries l'ensemble du bétail, mettent le feu et nous font sortir de notre lieu de résidence afin de constater l'incendie en ajoutant d'un français approximatif: « *la prochaine fois ... toute la ferme ... vous dedans* ».

Le 21 juillet, 5 militaires accompagnés de bouchers allemands, arrivent avec une grande remorque et réquisitionnent une partie du bétail (1 truie, 1 génisse, 7 cochons, 8 moutons) le tout acheminé à Hennebont pour y être abattu et nourrir les troupes allemandes.

Le 23 juillet, EDMOND LE GAL et Jacques HENRY visitent les ruines de l'écurie brûlée découvrent un buste humain qui s'avèrera être, par la suite, celui d'Yvon Le BRIS 22 ans, fusillé le 14 juillet et jeté dans le brasier par les soldats allemands.

La guerre terminée, des démarches sont entreprises près de l'Etat aux fins d'indemniser les préjudices subis ; indemnisations partielles spoliant les familles Le LIBOUX et Le GAL

Il nous semble également important de rappeler que durant cette période, Madame Hélène Le GAL hébergea deux adolescents juifs. Quelle filière avaient-ils utilisé pour arriver puis partir de Crémenc ?

Nous sommes aujourd'hui incapables de le dire, pour la simple et bonne raison que les adultes, pour des raisons évidentes, entouraient leur présence de la plus grande discrétion, en période de guerre et de persécution des Juifs par les allemands.

Pour terminer ce récit, il me semble judicieux de s'interroger sur la façon dont l'armée allemande a été, peut-être, informée de la présence de résistants à Crémenc. Plusieurs hypothèses ont été émises dont celle de la dénonciation par des français ; il a même été avancé qu'un cultivateur résidant dans les environs, aurait été vu ce 14 juillet dans un véhicule de l'armée allemande... Nous ne pouvons, aujourd'hui encore, l'affirmer.

L'histoire emportera avec elle son mystère! ...

Sans refaire l'Histoire, il nous semble opportun de nous poser la question : « *que serions-nous devenus si Jean MEILLAREC n'avait pas eu le courage et l'abnégation nécessaires pour nous prévenir de l'arrivée imminente des troupes allemandes, permettant aux résistants de s'enfuir, nous évitant ainsi des représailles sanglantes ?* »

Nous te remercions tous, mon cher Jean, chaleureusement respectueusement pour ton acte héroïque et citoyen; nous devons tous vraisemblablement la VIE !

MICROBE ET MOUSTIQUE

PIERRE RIVETTE RACONTE SON HISTOIRE

Lettre à René Coustellier ¹

Voici un récit du passé dans la résistance de mon ami Moustique, âgé alors de 14 ans et moi-même, Microbe, âgé de 13 ans.

Moustique était pupille de la nation ; il faisait partie de l'école des mousses à Cahors. Quant à moi, j'étais un pupille de l'assistance publique et à l'époque, je faisais partie de ces enfants qui venaient de l'A.D.S.S. de Versailles et qui ont été regroupés à l'hôpital de Puy-L'évêque (Lot). L'assistance sociale nous plaçait dans des fermes. Je me suis trouvé chez Monsieur Conzère à Gournet, près de Saint-Caprais dans la région de Frayssinet-Le Gélat (Lot). Dans cette ferme, je travaillais et je gardais le bétail. Un jour, fin février 1944, j'ai eu la surprise de voir quatre hommes armés venir moi. Je n'étais pas rassuré. Ils m'ont demandé dans quelle ferme j'habitais, s'il y avait des allemands dans le coin. Je leur ai dit que des camions passaient sur la route, en contrebas de la ferme. C'est ainsi que nos contacts devinrent fréquents : je leur indiquais ce que je voyais dans le coin. Ce groupe de maquisards appartenait à l'O.R.A. de temps en temps, certains venaient dormir à la ferme. Un soir, le grand père Conzère s'est aperçu de ces allées et venues ; il n'était pas content car il craignait les traîtres à la solde des Allemands qui vadrouillaient dans le coin. Alors je suis allé rejoindre ce groupe à son P.C ; je suis resté quelques mois avec eux ; mais l'officier qui commandait ne voulait pas me garder : vu mon jeune âge, il voulait que je retourne à la ferme des Conzère. Mais mes protecteurs dans le groupe m'ont affirmé qu'ils ne laisseraient pas tomber, surtout que le 2 mai 1944, il y a eu la fusillade des otages à Frayssinet- Le Gélat. Ils ont pris contact avec un groupe de maquisards qui acceptaient les jeunes, et c'est ainsi que je me suis retrouvé avec Moustique. J'ai fait la connaissance de tous tes officiers et ainsi que de Moustique. Tu¹ nous interdisait de partir en mission. Mais Moustique et moi nous bravions tes interdits et on se retrouvait dans les camions avec les copains. Lieux de combats, tu les connais mieux que moi : Mouleydier, Villeneuve-sur-Lot contre la milice, la libération de Périgueux, la libération d'Angoulême le 30 et 31 août 1944. Je me rappelle les combats de rue et une anecdote : sur la grande place d'Angoulême, ça canardait de tous bords ; il y avait une mitrailleuse allemande dans le clocher de l'église qui arrosait la Grand-Place ; mon ami Moustique avait trouvé une moto et il faisait le tour de la place sans être touché ! il a toujours eu la baraka. Ensuite nous sommes partis sur Bordeaux. Mais là, tu as chargé notre ami Bouchard de nous ramener en Dordogne. Moustique est retourné à l'école et moi j'ai été placé comme apprenti cuistot à l'hôtel restaurant « Le Domino » à Périgueux, jusqu'au jour où j'ai vu un camion garé devant le restaurant, avec une inscription sur la portière Groupe Soleil. Ce camion allait vous rejoindre à la Rochelle. Il me semble me souvenir que c'était Briolais. Comme notre ami Briolais était protecteur, il m'a dit « tu viens avec nous ! » il n'a pas eu à me le dire deux fois. Je me suis retrouvé à Saint Georges des Bois. Lorsque j'ai vu ta tête en arrivant, j'aurais aimé me cacher dans un trou de souris !

Malgré tout, je suis resté jusqu'à la fin et tu m'as placé avec le capitaine Crolus jusqu'au retour à Bergerac, et nous nous sommes quittés, car je n'ai pas pu m'engager. Et nous nous sommes perdus de vue pendant plus de trente ans. En ce qui concerne le groupe



A la libération, Microbe à gauche et moustique à droite au centre le cuisinier de l'état-major

Morbihan.

O.R.A du Lot, je ne connaissais que le nom de l'officier qui commandait, le commandant Dignedo, du corps franc Pomerieries. Tout ce groupe était constitué par des gars du Tarn et Garonne.

¹ René Coustellier alias Soleil commandant du 4eme régiment FTPF du même nom.

Pierre Rivette habite et est adhérent dans le

CEREMONIE DU 30 AVRIL 2014 Kerdinam Quistinic

N'ayant pas reçu l'article pour la cérémonie de Kerdinam lors de la mise en page du journal nous reviendrons sur cette cérémonie avec celle du Cloître dans le numéro 164

CEREMONIE DU 10 MAI 2014 Keruisseau Pont-Scorff



Les rangs des membres du 7^{eme} bataillon FFI se sont éclaircis cette année. Combien seront-ils pour commémorer le 70^{eme} anniversaire l'an prochain. Le Président Marcel Raoult était absent suite à une chute qui lui a valu une hospitalisation. Le Président Départemental de l'ANACR a présidé la cérémonie. Il a rappelé dans son allocution les événements de 1944 où 42 résistants FFI sont tombés au côtés de nos alliés Américains qui eux-mêmes ont perdu 37 des leurs. Sur

le monument il est inscrits « Vous qui passez, souvenez-vous, ces hommes sont morts pour votre liberté. » Le président de l'ANACR a prononcé cette phrase : « Nous veillerons sur vous, vous oublier serait vous tuer une deuxième fois ». Il a rappelé la disparition dans le courant de l'année d'un membre du 7^{eme} bataillon FFI en la personne d'Armand Cailloce de Landévant. La municipalité de Pont-Scorff installera dans le cadre du 70^{eme} anniversaire de la libération du front de Lorient une stèle commémorative à la mémoire des 37 Américains tués lors des combats. Une démarche est en cours auprès des autorités Américaines pour que les noms puissent y être gravés. Il est à espérer qu'une représentation Américaine soit présente pour cette commémoration l'an prochain.

CEREMONIE DU 23 MAI 2014 PORT—LOUIS

La cérémonie du 23 mai 2014 a été marquée par la présence de Léon Quilléré aux côtés du Président Départemental de l'ANACR tant pour l'appel des morts que pour l'allocution. L'an dernier notre ami Léon était très malade, il nous a semblé que cette année pour commémorer le 69^{ème} anniversaire il était indispensable que celui-ci soit honoré ayant vécu le départ de ses camarades vers cette fosse qui rappelle tant de souffrance. Cette année, une représentation militaire des fusillés marins de Lanester était présente. Nous avons eu le plaisir d'entendre le chœur des enfants entonner le chant des parti-



san. Nous espérons que pour commémorer le 70^{ème} une présence mémorielle sera plus nombreuse. Lors de son allocution le Président Départemental de l'ANACR a lancé un appel aux collectivités concernées ainsi qu'aux familles des victimes de la fosse afin que dans le cadre du 70^{ème} anniversaire qu'il soit créé un chemin de mémoire pour qu'elles puissent venir se recueillir sur ce lieu en ayant le visage de leur martyr. En début de cérémonie l'ANACR installe les visages des victimes sur leur nom mais à l'issue de celle-ci, il ne reste que leur nom et la commune de naissance. Nous lançons dès à présent par ce journal un appel auprès des familles qui ont eu un membre de leur famille fusillé à Port-Louis :



Côtes d'Armor : Lescouët-Gouarec, Gouarec. **Finistère** : Querrien, Quimperlé, Scaër. **Morbihan** : Cléguérec, Groix, Guémené sur Scorff, Guiscriff, Hennebont, Lanouée, Lanvénegen, Locmiquélic, Lorient, Meslan, Moustoir-Remungol, Naizin, Noyal-Pontivy, Plouay, Pluméliau, Pontivy, Saint-Thuriau, Silfiac, 7 inconnus, et Mr Bertrand Pérennou dont la commune de naissance est inconnue.

Monsieur le Maire de Port-Louis a rappelé dans son allocution la sinistre découverte et la barbarie nazi.

CEREMONIE DU 27 MAI 2014 LA NOUETTE - LORIENT- LANESTER

La cérémonie du 27 mai 2014 s'est caractérisée par plusieurs manifestations qui se sont déroulées tout au long de la journée. La cérémonie départementale présidée par Mr le Préfet Savy a eu lieu au monument de la résistance de la Nouette en Sérent. Cette cérémonie marquée par une délégation importante de porte-drapeaux, des représentants institutionnelles, des représentants de toutes les Associations des Anciens Combattants, d'enfants et d'une foule assez compacte qui a permis de constater l'intérêt majeur que l'ANACR a toujours défendu en demandant une journée dédiée à la Résistance.

71^{ème} anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance
Message de la jeunesse de France lu par le collège de Sérent
Mardi 27 Mai 2014

Aujourd'hui, la France est rassemblée pour commémorer la création du Conseil National de la Résistance. Cette date du 27 mai est inscrite pour la première fois au calendrier national commémoratif.



Le 27 mai 1943 se tenait au 48 rue du Four, à Paris, la première réunion du Conseil National de la Résistance Française initiée par Jean Moulin. Les résistances de France deviennent alors la Résistance Française. Dans la clandestinité et dans l'ombre d'une guerre terrible, une poignée d'hommes pensaient déjà au lendemain de la Libération et à la reconstruction du pays et de la République. Aujourd'hui, les Françaises et les français, et tout particulièrement les jeunes, leur rendent hommage.

Comment ces jeunes femmes et ces jeunes hommes, à peine plus âgés que nous le sommes aujourd'hui, ont-ils pu faire preuve d'un aussi grand courage? Comment ces anonymes ont-ils pu devenir des héros malgré eux, prêts à sacrifier leur vie et leur jeunesse pour une cause qu'ils estimaient plus encore : la liberté, leur liberté et celle de leur pays?.

Qu'aurions-nous fait à leur place? Obligée par leur combat et leur sacrifice, la jeunesse de France est invitée en ce jour commémoratif à s'interroger sur le sens de cet engagement.



Nous devons apprendre ce que fut l'histoire de nos grands-parents, de nos arrière-grands-parents pour mieux saisir notre histoire et notre mémoire. Nous devons nous réapproprier des lieux : les Vercors, le Mont-Mouchet, les Glières, le Mont Valérien; nous réapproprier des noms aussi : Jean Moulin, Pierre Brossolette, Bertie Albrecht, Missak Manouchian.

Leur combat est plus que jamais d'actualité. C'est en nous montrant dignes de l'héritage qu'ils nous ont offert et pour lequel beaucoup se sont sacrifiés afin que nous devenions libres.

Cette liberté n'a pas de prix. Ce que les Résistants ont chanté, rassemblé au lendemain du 27 mai 1943, c'est le chant des Partisans dont Joseph Kessel et son neveu Maurice Druon, tous deux combattants des Forces Françaises Libres, ont écrit les paroles.

« *chantez, compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute...* ». Aujourd'hui, c'est nous tous, toutes générations confondues, qui écoutons le chant des Partisans, le chant de la Libération.

Monsieur le Préfet encourageait « l'idée d'associer les jeunes à ces journées du souvenir. Souvenir d'une bataille sanglante qui eut en ce lieu le 18 juin 1944 et qui honore la mémoire des nombreux maquisards morts pour la France.

CEREMONIE DU 05 JUIN 2014 PLUMELEC Caporal Emile Bouétard

Les cérémonies commémoratives ont débuté dès 7h00 du matin par un hommage rendu par un régiment de Parachutiste de Pau au monument de Kerihuel où 8 parachutistes, 8 FFI et 3 agriculteurs furent massacrés.



Monsieur le Ministre de la Défense Jean Yves Le Drian a présidé la cérémonie à la stèle du caporal Emile Bouétard.

Cette cérémonie du 70^{ème} anniversaire de la mort du caporal Emile Bouétard qui est considéré comme la première victime du débarquement en Normandie. La présence de ses nièces et des membres de sa famille des Côtes d'Armor qui avaient fait spécialement le déplacement a été marqué par un entretien personnel avec Monsieur le Ministre de la défense.

À l'heure de la rédaction de cet article, Monsieur le Délégué Départemental du Souvenir Français devait nous remettre son article . Celui-ci ne nous est pas parvenue a

DEVOIR DE MÉMOIRE COLLECTIVE SENATEUR MICHEL LE SCOUARNEC

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la libération de la France et de la victoire sur la nazisme, les cérémonies, les commémorations et manifestations sont nombreuses. Je me réjouis d'abord qu'une plaque commémorative ait été installée au Sénat le 27 mai dernier, lors de la Journée Nationale de la Résistance, en hommage aux femmes résistantes qui n'avaient même pas le droit de vote lorsqu'elles ont pris le risque de mourir pour leur pays.

Ensuite, je souhaiterais apporter mon soutien aux orphelins de guerre et pupilles de la Nation, qui ressentent un sentiment fort d'injustice et demandent depuis douze ans la juste reconnaissance de leur souffrance par la Nation, se surnommant eux-mêmes « Les Oubliés de l'Histoire ». En effet, le dispositif d'indemnisation actuel ne permet en réalité l'indemnisation que d'un seul pupille sur vingt. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au Ministre Kader Arif délégué aux Anciens Combattants, d'envisager la signature d'un nouveau décret qui élargirait ces mesures à l'ensemble de ceux qui aujourd'hui pour attendent encore. Enfin, j'ai interpellé le Ministre sur le besoin de reconnaissance des anciens combattants de la Résistance Bretonne qui ont joué un rôle clé dans la libération de la France, lui demandant de bien vouloir envisager de leur attribuer la Légion d'Honneur.

Agente de liaison à ... 18 ans

Texte de Pierre Palaric Président de « Mémoire du canton du Faouët »



Denise Peillet en 1943

Denise Le Peillet naît le 27 mai 1926 à Plésidy (15 km au sud de Guingamp) dans le département appelé alors Côtes-du-Nord. Après une scolarité à l'école primaire du bourg, elle poursuit ses études au lycée de la Providence à Saint-Brieuc. Elle a 13 ans lorsque son père-huissier-greffier au tribunal de Guingamp-part à la guerre. La mobilisation de septembre 1939, c'est aussi pour elle l'affiche de la déclaration de guerre que sa mère et elle, parmi tant d'autres, vont lire de bout en bout. Moins d'un an plus tard, une nouvelle vie commence pour tous. Ce qui la marque plus particulièrement, c'est la réquisition d'une grande partie de son lycée par les troupes d'occupation, contraignant les jeunes pensionnaires au régime de l'externat. Pour elle, la maison d'accueil, c'est celle d'un ami de ses parents, maître Guignard-directeur de l'école de musique de Saint-Brieuc.

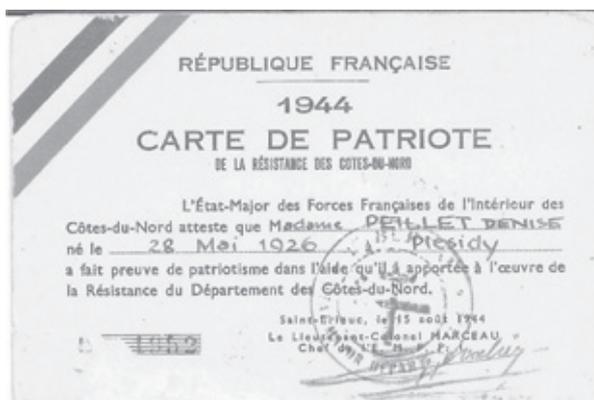
Le lot de pratiquement tous les établissements scolaires, primaires et secondaires, c'est de faire cours dans les quelques pièces ou salles annexes que les Allemands n'ont pas réquisitionnées. Chose qui devient impossible au printemps 1944, aussi rentre-t-elle dans sa famille.

C'est alors que se constituent des maquis ralliés par des résistants venus d'un peu partout, en particulier celui de Coat-Mallouen à 4 km de chez elle. La maison familiale étant le relais local pour convoier les jeunes gens ralliant ce maquis, la voilà promue du jour au lendemain agente de liaison. Des kilomètres et des kilomètres à vélo pour toutes sortes de missions entre Saint-Nicolas-du Pélem et Guingamp. Non sans danger: son frère qui n'a que 16 ans ne doit-il pas avaler l'ordre de mission qu'il porte sur lui alors que des Allemands l'embarquent dans leur camion pour le relâcher plus tard, abusés sans doute par ce visage enfantin. Ils se trompent lourdement, ce jeunot ayant déjà à son actif plusieurs convois d'aviateurs alliés que l'on tente de rapatrier en Grande Bretagne par l'anse de Plouha. Il participera à deux parachutages et assurera les liaisons dans le maquis local lors de l'attaque allemande du 27 juillet 1944.

Quant à elle, les ordres de mission ou les mots de passe, elle les dissimule dans la fourrure de son manteau. Le danger, il est partout: avant le débarquement, des détachements de la Milice française reconnaissables à leurs bonnets et leurs blousons bleu-marine sont à pied d'œuvre en Bretagne. Il y a aussi des agents de toutes sortes au service de la Police de sécurité allemande. Leur rôle, c'est d'assurer les arrières de l'armée allemande alors que celle-ci va s'engager de plus en plus en Normandie après le débarquement. Un jour, alors qu'un jeune homme se présente chez elle avec le mot de passe approprié Alexandre ... Legrand, des miliciens surgissent dans la pièce. Sans sourciller, il leur présente sa fausse carte d'identité et se fait passer pour un fervent supporter de l'Allemagne hitlérienne. C'est à ce moment que le téléphone sonne: c'est un chef du maquis qui veut savoir si ce jeune homme, dont la mission est d'aller récupérer l'émetteur de radio, est

Un maquis fort bien armé depuis le parachutage qui a lieu dans la nuit du 18 au 19 juillet 1944. A cette date, il y a deux compagnies à effectif plein et une troisième en cours de constitution. A leur arrivée, une sentinelle en arme demande le mot de passe tandis qu'un fusil-mitrailleur est pointé sur eux. Revêtus de tenues militaires, les maquisards dorment sous des toiles de tente et sont ravitaillés par les cultivateurs des alentours. Y règne une discipline militaire et l'on s'exerce au maniement d'armes sous la direction des parachutistes de la France Libre. Toute personne qui s'aventure aux abords de la forêt est soumise à un contrôle en règle: durant l'existence de ce maquis, plusieurs agents des Allemands seront effectivement jugés et passés par les armes. Le jour où ce maquis est attaqué par les Allemands, le père de Denyse et un ami qui possède une camionnette sont en train de chercher du ravitaillement pour le maquis à Saint-Nicolas-du-Pélem. Ni une ni deux : elle et une copine de son âge enfourchent leurs vélos pour les prévenir à temps et détourner de leur route deux maquisards en uniforme partis de Plounévez en véhicule hippomobile léger pour rallier le maquis attaqué. Accompagner, porter des messages, prévenir mais aussi « repêcher » des parachutistes perdus dans la nature. Comme ces trois Français crevant de faim près du village de Toul an Gonnet en Plésidy, faute d'avoir trouvé un maquis. Sa mère et elle les ravitaillent et, en remerciement, le capitaine lui offre son brassard à croix de Lorraine, brassard qu'elle garde précieusement avec les souvenirs de cette famille entrée toute entière dans la Résistance.

Cette année de crainte et d'espoir se termine pour elle par le départ des Allemands et la traversée de Plésidy par les Américains, chaleureusement acclamés par les habitants. La vie normale reprend peu à peu son cours et elle passe son bac de philosophie à Saint-Brieuc en 1945. Elle poursuit ses études à Angers et fait la connaissance de Joseph Prigent, étudiant en médecine. Ils se marient quelques années plus tard et s'installent au Faouët où il exerce la médecine de 1957 à 1987. Pour elle, son engagement dans la Résistance se poursuit par son inlassable dévouement au service de ses concitoyens. Pendant 35 ans, elle organise les collectes de sang dans la région du Faouët et, 28 ans durant, elle se dépense au sein de la Croix Rouge locale. De même qu'elle a fait 3 mandats de conseillère municipale et est toujours présente au Centre Communal d' Action Sociale alors qu'elle va bientôt fêter son 88e anniversaire.



Capitaine Auguin (3^{ème} en partant de la gauche).
Maquis de Plésidy, photo prise à Bourbriac

Hommage à Théo Le Du

Le 18 mars 2014

Jean Pierre Anfré Maire Honoraire de Lanester

Intervenant ici au nom de l'Amicale Départementale des Vétérans du P.C.F. et de son Président Jean Maurice, je suis porteur de l'ultime salut à leur ami Théo de tous les camarades, jeunes et moins jeunes, de son Parti.

Mais je voudrais témoigner à Marie, la compagne qu'il quitte après plus de 50 années de vie commune, et à tous les siens, l'estime dans laquelle il a été tenu tout au long de sa vie par les nombreuses personnes qui, sans nécessairement partager ses combats et ses engagements, ont apprécié en lui l'homme simple et chaleureux qui alliait ouverture aux autres et convivialité à la solidité de ses convictions.

Théo Le Du vit le jour le 10 juin 1921 dans une ferme de Trébrivan commune rurale des Côte d'Armor, peu éloignée de Maël-Carhaix.

Petit agriculteur et « poilu » rescapé de la boucherie de 14 – 18 son père quitta la terre peu après sa naissance pour aller occuper, comme ancien combattant revenu blessé de la guerre, un « emploi réservé » en tant qu'éclusier. Emploi qui le conduisit au cours des années 30 à venir manœuvrer l'écluse qui commandait l'entrée et la sortie de ce qui était alors le bassin à flots de Lorient à l'emplacement actuel du Palais des Congrès et des jardins du Quai des Indes.

Trop jeune en 39 pour partir à la guerre et dispensé l'année suivante du service militaire pour cause d'effacement de l'Armée Française par la défaite de mai/juin 40, Théo chercha naturellement un premier emploi dans les Services de l'Equipement où avait travaillé son père.

Chassée de Lorient par les bombardements de 1943 qui réduisirent la ville à l'état de champ de ruines, la famille LE DU se retrouva réfugiée dans le Finistère à Châteaulin, où au bout de quelques mois Théo, bien que marié depuis janvier 43, vit s'approcher de lui la menace du S.T.O et de la déportation du travail en Allemagne.

Avec l'accord de son père il prit alors le maquis pour rejoindre les bataillons F.T.P du tout jeune lieutenant-colonel Daniel TRELLU précédemment instituteur, sous les ordres duquel il prit part aux combats qui chassèrent l'occupant de Châteaulin puis de Quimper. Comme pour beaucoup de jeunes gens de sa génération, l'entrée en résistance se doubla pour Théo de l'adhésion au Parti Communiste Français.

L'immédiat après-guerre fut pour Théo LE DU, désormais titulaire des Services de l'Equipement, une période d'engagement de plus en plus actif dans la vie militante à la fois syndicale mais surtout politique, puisque dès 1948-49 il se vit désigné pour siéger au Conseil départemental du PCF du Finistère.

Muté à LORIENT en 1951, et revenu ainsi dans l'Ouest Morbihannais pour ne plus en partir, il allait devenir au début des années 60 le 1^{er} Secrétaire de la Section de LORIENT du PCF et jouer à ce titre un rôle actif et éminent dans la campagne municipale de 1965 qui vit la Gauche reprendre les commandes de la Ville pour un bail de 50 ans et peut-être davantage.

Suite de l'hommage.

Du même coup Théo devint pour 10 années 1^{er} adjoint du Maire PS Yves ALLAINMAT, avec la lourde charge de l'urbanisme et des travaux dans une ville encore en pleine reconstruction. C'est à cette occasion que, moi-même arrivé à LANESTER en 1967, j'eus pour la première fois un long entretien avec lui au cours duquel il m'expliqua, et finalement me convainquit que sa tâche politique majeure du moment était de bitumer le maximum de trottoirs afin d'améliorer la qualité de vie des piétons Lorientais.

Dix ans plus tard, Théo entamait son 3^{ème} et dernier mandat d'élu municipal, mais cette fois sur la rive gauche du Scorff aux côtés de Jean MAURICE, toujours en qualité d'Adjoint aux Travaux. C'était alors l'époque où démarrait la gestation du Centre Ville qui depuis toujours manquait à LANESTER et c'était aussi le moment où allait s'y implanter le Parc des Expositions.

Théo laissait ainsi pour son ultime mandat d'élu une empreinte forte quoique discrète sur la Commune où il allait vivre ses 30 ans de retraite.

De retraite d'élu, mais non de militant ! car ces années le virent s'impliquer très activement dans la vie associative en des domaines aussi divers que l'animation du 3^{ème} et du 4^{ème} Age à laquelle il se consacra 25 années durant en tant que Président de l'U.N.R.P.A, et la défense et l'organisation quasiment syndicales des campeurs caravaniers dont il fut un pionnier dans l'ouest du Morbihan. Mais aussi et surtout ces années de « retraité », comme ses années d'Actif qui avaient précédé, le virent toujours présent à tous les rendez-vous du Parti Politique dont il avait fait le choix à l'aube de son âge adulte et dont, sans ignorer ni nier les errements des décennies passées, il défendit toujours les valeurs essentielles de solidarité, de justice sociale et de fraternité.

Tel fut, grossièrement retracé à grands traits, le parcours du militant, de l'homme public et de l'élu que je n'ai personnellement côtoyé que durant la deuxième moitié de sa vie.

Jean MAURICE, moi-même et toutes celles et tous ceux qui ne l'ont pas seulement connu et apprécié en tant que militant, élu et homme public mais aussi comme ami, et tout bonnement comme Homme tout court, conserveront en plus dans un coin de leur cœur le souvenir de son humour, de sa capacité à ne pas se prendre au sérieux, du plaisir qu'il avait à partager des temps de convivialité et de l'affection profonde qui le liait à la compagnie qu'il laisse derrière lui.

Adieu Ami Théo !

Adieu cher Camarade !

Jean-Pierre ANFRÉ

Finistère

Suite du texte remis par Mme Demairy (page 22 du n° 162).

Andrée est torturée à son tour : fouet, bâton avec ficelles cloutées, et le terrible « supplice de la baignoire » (nue, elle est plongée dans l'eau glaciale d'une baignoire métallique, maintenue sous l'eau par les bottes de ses bourreaux quine la sorte de l'eau qu'à la dernière minute, et la replonge dedans dès qu'elle a repris vie, et ainsi de suite). Malgré la douleur et la peur, Andrée répond inlassablement : « Je ne sais pas », « Je ne sais rien », « Je ne connais pas cette personne », « Je n'ai rien organisé », « Je ne peux pas vous répondre », etc... Andrée ne lâche pas un nom, pas une information sur le réseau, obtenant ainsi l'admiration de ses tortionnaires SS. Elle est envoyée à la prison de Fresnes. Là, elle est incarcérée avec 5 ou 6 autres prisonnières, dans une petite cellule sans air, où elles dorment les unes contre les autres, à même le parquet. Elle en sort régulièrement pour retourner à la Gestapo où elle doit, à chaque fois, endurer d'autres mauvais traitements. Elle prie beaucoup pour garder le courage de résister. Finalement, après qu'un détenu lui ait appris le débarquement allié, elle finit par dire à l'officier SS : « Je suis une personne sans importance, c'est pourquoi mon nom vous a été donné ! Quelquefois, on me demandait d'aller dans un café, jamais le même. Je portais un journal plié en deux dans la main.

A ce moment, quelqu'un venait vers moi, me remettant une lettre en me disant l'adresse, jamais la même, où je devais remettre la lettre à une autre personne inconnue... Mais je ne connais personne ! La première personne qui me demanda ce service a été arrêtée, ensuite on me demandait par téléphone. » De retour à la prison, elle entreprend de faire connaître le débarquement en Normandie. Elle écrit, à l'envers, avec son doigt, sur la partie haute de la fenêtre de sa cellule pour que ceux d'en face puissent lire. Elle ne saura jamais si des prisonniers ont lu son message mais les nazis, eux, l'ont vu. Elle est mise « au cachot » pendant une semaine. Elle retrouve ses compagnes d'infortune, pour peu de temps, car elle est conduite dans une gare, mise dans un train qui s'arrête très vite sur une « voie de garage ». Elle est « chargée » dans un wagon à bestiaux où s'entassent des dizaines de personnes, dans une promiscuité ahurissante, et le train démarre en direction de l'Est.

Elle est déportée au camp de concentration de Ravensbrück, où elle sera désignée pour la Chambre à gaz, mais elle est sauvée, in extremis, par une prisonnière polonaise qui a volé le papier sur lequel était inscrit son numéro et l'a mangé.

Un deuxième miracle !

(le premier fut qu'elle guérisse d'une méningite).

Elle raconte, dans son livre, que les cendres des fours crématoires étaient vendues aux fermiers locaux comme engrais ! C'était le comble de l'horreur !!! A l'approche des alliés, les allemands évacuent le camp. Ses compagnes d'infortune et elle sont transférées à Buchenwald, beaucoup mourront lors du trajet.

Page 89 de son livre, elle raconte qu'un jour, un avion américain a lancé de petits tracts avec cette inscription ; « Courage, nous arrivons », redonnant espoir aux prisonnières.

Elle se trouvait devant le peloton d'exécution lorsqu'une camarade parlant allemand dit « Nous vous avons vu entrer dans ce camp. Vous allez tuer les femmes qui s'y trouvent. Pour sauver votre vie quand vous le direz aux américains qui entrent dans la ville,

partez, laissez la vie à ces prisonnières ». Et ils partirent ! Peu après, l'armée américaine entra dans le camp. C'est là qu'elle est libérée, en avril 1945.

Le troisième miracle !

(D'où le titre de son livre.)

Elle rejoindra Paris, puis rentrera à Brest où elle sera accueillie par des amis, venus l'entourer car les nouvelles de sa famille ne sont pas bonnes.

Son père est décédé en 1944, victime d'une grenade lors de sa promenade, et son frère Fernand est mort « au Champ d'Honneur » en 1944.

Malheureusement, la maison familiale et le magasin ont été détruits dans les bombardements alliés !

Heureusement, sa mère est en vie, elle s'est réfugiée dans la maison de campagne à La Roche Maurice, près de la tombe de Mathieu-François qui repose pour l'éternité à Plouneventer.

Elle a reçu plus tard une lettre de remerciements de Winston Churchill, pour son action et le sauvetage des aviateurs anglais.

Après la guerre, elle a rencontré le neuropsychologue anglais John Peel, dans son restaurant parisien « La Caravelle ». Ils sont tombés amoureux, se sont mariés et se sont installés à Long Ashton, près de Bristol, où ils ont vécu jusqu'à leur mort. Elle avait un « Don » pour guérir les gens et toute sa vie elle a soigné, gratuitement, des dizaines de personnes. Jusqu'à son dernier jour elle a gardé ses valeurs et aidé ses semblables. Sur sa tombe on peut lire « Two Lives Devoted ToDuty » (Deux vies consacrées au devoir).

Elle avait gardé son uniforme, rayé bleu et gris, des camps de concentration pour ne pas oublier.

Elle disait :

« C'était une période épouvantable, mais, en regardant derrière moi, je suis fière de ce que j'ai fait et je suis heureuse d'avoir contribué à la défense de la Liberté de nos générations futures. »

Lorsque l'on demandait à Andrée si elle avait eu peur, elle répondait :

« J'ai rarement pensé à ma sécurité personnelle, j'ai juste agi et fait ce que je croyais être juste ».

Elle a fait preuve d'un courage phénoménal, mais elle disait avoir simplement eu de la « chance ».

Elle était sûre que « Quelqu'un, là-haut, la protégeait » !

Andrée parle de « L'inarrêtable espoir qu'on appelle Liberté », ce fut son « moteur de résistance ».

Elle a reçu la légion d'honneur des mains de son frère, le Général Maurice Viot, en 2004, devenant donc Officier de la Légion d'honneur.

Le 3 février 2005, pour ses 100 ans, elle reçut une lettre de la reine d'Angleterre.

Elle est décédée dans une maison de retraite de Bristol à l'âge de 105 ans le 5 mars 2010.

Elle a publié, en 1999, une autobiographie intitulée « Miracles Do Happen », traduite en français sous le titre « Miracles existent » ! et adaptée au cinéma par William Ennals.

En 1985, Andrée a été très émue d'assister à l'Ecole Militaire de Saumur, à la cérémonie de la « Promotion Aspirant Fernand Viot »

En hommage au sacrifice de son jeune frère, mort pour la France, le 27 septembre 1944, en essayant de sauver un de ses hommes au siège de Lure dans les Vosges.

Si Andrée n'a pas eu d'enfants, elle avait dix neveux et nièces, son frère Robert (décédé à 102 ans, en 2009) ayant eu deux filles, et son frère Maurice cinq garçons et trois filles.

« Tadée », comme l'appelait affectueusement sa famille, a été très entourée par des petits-neveux et nièces admiratifs de cette extraordinaire vieille dame, dont ils entretiennent la mémoire.

Décorations Françaises :

Officier de la Légion d'honneur (Avec traitement Déportés-Résistants Virot (Andrée, Marthe), épouse Peel, 3 février 1905, sous-lieutenant.

Chevalier du 27 avril 1967 (Décret du 16 avril 2004)

Croix de Guerre 1939-1945 avec un palme et une étoile d'argent

Médaille de la Résistance (Décret du 15/10/1945)

Croix du Combattant Volontaire agrafe « 1939-1945 »

Croix du Combattant Volontaire de la Résistance

Médaille de la déportation et de l'internement pour faits de Résistance agrafe « Déporté »

Médaille de reconnaissance de la Nation agrafe « 1939-1945 »

Médaille commémorative de la guerre 1939-1945 avec agrafe « Libération »

Décorations Etrangères :

Medal of Freedom (États-Unis)

King's Commendation for Brave Conduct (Grande-Bretagne)

À Andrée, Marthe Virot-Peel.

Notre Hommage Respectueux

Marcel Heuzel

Marcel Léon Jean-Marie Heuzel est né à Derval le 3 avril 1921. A l'âge de 14 ans il décide de travailler, mais en 1935, la crise frappe la France et il est très difficile de trouver un emploi. Issu d'une famille de cheminots, il décide pourtant de s'engager dans la Marine et devient apprenti marin sur « L'Armorique. » Le 2 octobre 1937, la rencontre avec un instructeur de l'École des Mousse le convint de devenir marin. Il fait l'école de manœuvre, puis celle de voilerie. Comme beaucoup de français à cette époque, il sent que la guerre approche.

Le 1 juin 1939, il est affecté sur « Le Bouclier », lorsque la guerre est déclarée, celui-ci est alors à Dunkerque. Il est troisième homme de manœuvre quand il passe quartier-maître le 1 janvier 1940. Le bateau reçoit l'ordre de quitter Dunkerque dans la nuit du 5 au 6 juin 1940. Le torpilleur, qui n'est plus un navire combattant, participe à l'évacuation de la ville. En sortant du port, le bateau surchargé heurte un chalutier. Bien qu'abîmé, il fait route vers Lorient.

Le 9 juin 1940, Marcel retourne en permission à Messac. Avec ses premières économies, il achète un appareil photo qui le suivra toute la durée de la guerre. Le 16 juin 1940, toujours en permission, il reçoit un télégramme : « Ralliez le bord immédiatement" ». Le lendemain, son père l'accompagne jusqu'à la gare, où le train arrivera avec beaucoup de retard. Mais le pont qu'il doit emprunter a été détruit pour freiner l'arrivée allemande. C'est là que Marcel entendra Pétain annoncer l'armistice à la radio.

Certain que la France n'est pas vaincue, il prend un train venant de Paris et arrive à Redon où le train pour Lorient est à l'heure. Il se présente le soir même à la porte de l'Arsenal de Lorient.

« Le Bouclier » est à flot, mais sans sa partie avant qui sera réparée pendant la nuit. Au matin du 18 juin 1940, ils reçoivent l'ordre de partir vers l'Angleterre. Ils atteignent Plymouth où ils ne peuvent mouiller car le bateau n'a plus d'ancre. Le 2 juillet 1940 au matin, l'équipage est fait prisonnier par l'armée anglaise. Tous les marins français présents à Plymouth sont acheminés jusqu'à un gymnase. Après une longue attente, ils apprennent qu'ils ont 30 minutes pour décider s'ils souhaitent continuer le combat aux côtés des anglais ou retourner en France. Marcel Heuzel fait partie des 18 volontaires de l'équipage du « Bouclier ».

Ils retournent sur le bateau afin de récupérer leurs affaires et hissent le pavillon français. On les conduit ensuite jusqu'à une caserne de Plymouth où ils changent d'uniformes et prennent un nom anglais.

Afin que l'on puisse l'identifier s'il lui arrivait malheur, Marcel Heuzel conserve ses initiales et devient Mickael Lewis John Harris. Il est affecté comme mécanicien avec 22 autres français sur le torpilleur « Le Mistral », qui est en réparation.

Plusieurs français décident alors de rejoindre la France Libre. Ils sont envoyés à Londres où ils signent leur engagement. Marcel Heuzel part à Portsmouth où il retrouve son instructeur de voilerie. C'est ainsi qu'il devient lui-même, à 19 ans, instructeur de manœuvre. Il sera également chargé de voilerie, interprète puis chef des pièces de 37mm. Le 15 mars 1941, il est affecté sur une vedette lance-torpilles française désarmée et part pour Southampton. Afin de participer aux combats, il demande un poste sur un lance-torpille. C'est à bord de ce bateau qu'il part pour l'Écosse. Il devient alors chef de la vedette 98, bien qu'il ne soit pas officier marinier. Leur rôle est d'attaquer de nuit les convois ennemis qui circulent près des côtes françaises.

Une nuit, ils détectent 3 bateaux aux abords de Cherbourg. Repérés en sortant de la brume, la vedette lance ses torpilles sur les navires ennemis qui ouvrent le feu. Deux moteurs sont touchés, il y a une voie d'eau et un incendie s'est déclaré. Marcel est indemne car les balles ont rebondi sur une porte laissée ouverte. Ils parviennent à remettre le moteur principal en marche et font route vers le Nord. 13 jours plus tard, le bateau est réparé et ils reprennent leur mission. Ils subiront plusieurs attaques mais connaîtront heureusement souvent plus de dégâts matériels que de pertes humaines.

Ils retournent à Brest à la fin du mois de février 1945, puis participent à quelques opérations en Atlantique. A la fin de la guerre, Marcel Heuzel participera au désarmement de la flottille et à la restitution des bateaux à la Marine anglaise.

De son expérience et de ce qu'il a vécu, Marcel Heuzel a acquis la certitude que les Hommes doivent essayer de se connaître mieux. C'est en voyageant et en découvrant les différentes façons de vivre et de penser que nous pourrions nous comprendre et cesser de nous battre.

Marcel Clédic

Marcel Clédic est né à Paris le 27 avril 1924. Le 22 juin 1940, vivant à la Feuillée, il voit passer les dernières troupes françaises fuyant vers l'Angleterre, puis les premières motos allemandes. Après avoir obtenu son brevet élémentaire, il reste à la Feuillée et travaille aux tourbières de Brennillis. Avec d'autres jeunes, il a la chance d'écouter Radio Londres sur le poste de radio d'une voisine. Ils se retrouvent également chez un fermier, Jean-Marie Lozach. Celui-ci va les observer afin de savoir à qui il peut faire confiance car il est déjà en contact avec d'autres résistants.

Ainsi, le 20 novembre 1941, Marcel Clédic entre officiellement dans les F.T.P.

Ils s'organisent par groupes de 3, mais ces jeunes ont le même âge et se connaissent tous.

En 1942, dans les villages autour de la Feuillée, on dénombre ainsi beaucoup de résistants, de Francs-Tireurs et groupes F.T.P. Leur première mission est de diffuser des tracts et des journaux et de recruter de nouveaux membres, tout en évitant les gendarmes qui obéissaient aux ordres de Vichy.

Marcel et ses deux compagnons décident de faire sauter une ligne à haute-tension alimentant la base sous-marine. Ils récupèrent le matériel nécessaire grâce à l'artificier des carrières de granit situées non loin. Ils s'y reprendront à trois fois avant de réussir à faire tomber les poteaux de la ligne. Ils vont ensuite déboulonner des rails de la ligne Brest-Paris et sectionner des lignes téléphoniques.

Vers l'automne 1942, Marcel Clédic, dont le nom de code est « Jules 8 », devient un permanent de la Résistance F.T.P.

Il est chargé des relations entre les différentes équipes de la région.

Sa sœur, **Odette**, devient agent de liaison F.T.P., ce qui lui vaut d'être arrêtée, torturée et envoyée au camp de Ravensbrück, puis à Swodau jusqu'à la libération du camp par les américains.

En 1943, Marcel Clédic participe également à cacher et nourrir des réfractaires au S.T.O., il récupère pour cela des cartes d'alimentation dans les mairies. Avec un autre groupe, il va fracturer la porte d'un wagon allemand contenant des bottes en caoutchouc qui équiperont les réfugiés.

Une opération est également organisée afin qu'il se rende en ex-zone libre pour récupérer des armes. Mais une importante rafle les force à se cacher et ils ne rapportent que 5 pistolets.

A la Feuillée, les allemands logent dans un hôtel dont la cour dispose d'une fontaine. Prétextant aller chercher de l'eau, Marcel et son groupe parviennent à voler tour à tour 3 vélos, un pistolet et deux mitrailleuses. Profitant d'une autre occasion, le jeune homme et un de ses amis dérobent un pistolet mitrailleur et deux chargeurs dans une décapotable allemande laissée sans surveillance. Il n'y aura jamais de représailles, probablement car les allemands présents à la Feuillée et dans les environs reviennent du front de l'Est et craignent d'y retourner.

Une maison abandonnée, du côté de Trédudon, sert de refuge à des résistants brestois, c'est là que seront abattus deux cavaliers allemands qui passaient avertir les habitants d'exercices de tirs au canon. Eux et les chevaux seront enterrés dans un marécage, sans que les allemands les retrouvent.

En 1943, Marcel Clédic échappe à la Gestapo grâce à un ami de son père qui le prévient alors qu'il rentre chez lui. Il participe aussi à la récupération de containers contenant des armes. Le 4 juin 1944, lors d'une des réceptions, ils sont attaqués par les allemands mais parviennent à s'enfuir sans dommage. Une autre fois, plusieurs groupes se rassemblent afin d'examiner un poste de radio qu'ils ont reçu. Mais ils se font surprendre par les allemands et beaucoup ne parviennent pas à fuir. Marcel Clédic parvient à s'échapper, mais d'autres seront arrêtés, déportés ou fusillés. Suite au Débarquement le 6 juin 1944, la Gestapo fusille de nombreux résistants mais la Résistance devient également de plus en plus active et sauvera de nombreux jeunes qui cherchent à échapper au S.T.O. Les troupes de F.T.P. se heurtent de plus en plus à l'armée allemande qui, plus nombreuse et mieux armées fusille de nombreux résistants. Mais les rangs de la Résistance grossissent et l'arrivée des troupes américaines permet, au début du mois d'août, de libérer la région des Monts d'Arrée. Marcel Clédic a alors 20 ans et devient le commandant de la compagnie Bir Hakeim. Après la libération de la presqu'île de Crozon, il continue la lutte et signe, le 10 octobre 1944, un engagement comme lieutenant F.F.L.

Pour Marcel Clédic, « S'engager dans la Résistance était une évidence ». Il fait partie de ces jeunes, élevés dans le récit de la guerre 14-18 qui ont tout simplement refusé de s'avouer vaincus.

Massacre à Quimerc'h

Texte de « Jean Le Guillou Châteaulin »

Le 6 août 1944, devant l'école de Quimerc'h, seize civils pris en otage, sont abattus par les Allemands. 70 ans plus tard, certains se souviennent encore de cette scène épouvantable.

« C'était un dimanche. Il était 15h. On a vu une colonne d'Allemands arriver dans le bourg de Quimerc'h. Ils remontaient vers Brest, ils parlaient très forts et certains étaient ivres. L'un d'eux avait encore une bouteille de cognac dans la main ». Jean Le Guillou, qui réside aujourd'hui à Châteaulin, avait 15 ans à l'époque. De sa chambre située à l'étage de



l'école de Quimerc'h, où son père travaillait, il a tout vu. Et rien oublié. « Comment pourrais-je... Un coup de grâce terrible, j'entends encore le râle de ces hommes et de cette femme... Elle s'appelait Jeanne Auffret ».

Triste exode

L'histoire dit que, quelques heures plus tôt, un combat s'était livré à Pont de Buis. Les FFI avaient alors infligé de lourdes pertes à l'ennemi, bien décidé à se venger. En quête d'otages, les Allemands sont ainsi arrivés furieux à Quimerc'h. « Il y avait un baptême dans l'église... La plupart des gens ont pris la fuite, se souvient Jean Le Guillou. Mon père, lui, s'est camouflé dans les patates dans le fond du jardin ».

Les Allemands ont fait alors irruption chez Lamoulen (boulangerie) et chez Joseph Quintin (café) où une quinzaine de civils cassaient la croûte. L'ordre d'évacuer Brest ayant été donné le 4 août, ils faisaient escale ici avant de repartir en exode, vers Quimper où un centre d'accueil avait été préparé pour certains, vers des fermes des environs où les attendaient leurs familles pour d'autres.

Un rescapé

Tout s'est passé très vite. Les Allemands ont fait sortir tout le monde. Puis « les mains en l'air, ils ont fait défiler leurs otages, au nombre de seize, avant de les diriger vers l'école et de les adosser contre le mur... on a alors entendu le bruit des fusils mitrailleurs, des cris... Puis des rires démoniaques dans le silence du bourg... Ils les ont assassinés », raconte Jean Le Guillou qui ne pardonnera jamais aux Allemands.

Sur les seize victimes, un seul survécu. Jeune ouvrier brestois, Roger Jaffré a reçu deux balles : la première lui a traversé un poumon, la seconde l'aine. « Laissé pour mort dans un bain de sang après que les Allemands lui eurent arraché sa montre, il a été recueilli par Mr et Mme Gourmelon qui habitaient à côté de l'école. Ils l'ont sauvé... Il a ensuite été transporté à l'hôpital auxiliaire de Briec qui venait de s'ouvrir ».

Seize victimes

Alphonse Lamoulen (71 ans), Marie-Jeanne Le Floch (Vve Auffret 62 ans), Jean-Marie Bourhis (56ans), Jean-Marie Léon (54 ans), Joseph Le Dosseur (49 ans), Louis Morvan (49 ans), Joseph Quintin (qui aurait eu 48 ans 2 jours plus tard), Joseph Milbéo (47 ans), Jean Hélias (46 ans), Fernand Michel (41 ans), Hervé Guédon (41 ans), Robert Prigent (34 ans), Raymond Crenn (25 ans),

ALLOCUTION PRONONCEE LORS DES OBSEQUES

DU CAPITAINE HENRI CHALM

Fervent patriote Henri Chalm rejoint volontairement les FFI à Audierne en juillet 1941. Il avait 19 ans.

Activement recherché pour le STO, il est arrêté à Cléden-Cap-Sizun le 14 février 1944. Il parvient à s'échapper mais est blessé par balle au genou gauche. Il sera soigné par le docteur Savina de Pont croix.

Dès lors notre réfractaire vivra dans la clandestinité. Toujours traqué, il est accueilli en 1944 à St Coulitz par l'abbé Talamont et la famille le Duff à Kertanguy dont il épouse la fille Marie Thérèse en 1951.

Le 1er septembre 1944, il est promu sergent FFI. Avec son unité, la Cie de Gaulle du 2eme bataillon Stalingrad, il participe aux opérations dans la région de Châteaulin et la presqu'île de Crozon.

Le 15 octobre 1944, il s'engage pour 3 ans au titre de l'Infanterie Métropolitaine. Il est affecté successivement au 11eme bataillon de sécurité militaire, au 35eme RI puis au 94eme RI.

Le 1er juin 1945 il est promu sergent-chef en en octobre 1945, il est muté au 46eme RI en Allemagne.

Désigné pour l'Indochine, il rejoint le 21eme RIC en janvier 1947 à Langon au Tonkin. Noté comme sous-officier d'élite Henri est admis dans le corps des sous-officiers de carrière.

En août 1949, il est rapatrié sur la métropole et affecté au 3eme BCP. Il est nommé au grade de sergent major le 1er janvier 1950. Ayant obtenu dans la foulée plusieurs diplômes. Henri est nommé au grade d'adjudant le 1er janvier 1953.

En août 1954, il est affecté au 10eme BCP en Algérie dans le Constantinois. En opération dans la région d'El-Milia, il est blessé par chevrotines à la nuque et dans le dos le 7 octobre 1955. Après avoir obtenu un brevet d'armes d'Infanterie, il est nommé au grade d'adjudant-chef le 1er août 1956. Le 1er avril 1957, il est muté au centre d'instruction de la 3eme demie brigade de BCP à Granville et il prend les fonctions d'officier de détails.

Sous-officier d'élite, Henri est promu sous-lieutenant d'active le 1er janvier 1959 et est muté au 31eme BCP à Tiaret en Algérie. Il est promu lieutenant le 1er janvier 1961. De retour en métropole le 18 janvier 1962, il assure les fonctions de trésorier au CI du 93eme RI puis au 5eme à Frileuse jusqu'au 1er octobre 1965. Il est promu capitaine le 3 octobre 1965 et placé sur sa demande en situation hors cadre au titre de l'éducation nationale pendant 2 ans. Le 1er octobre le capitaine Henri Chalm est rayé des contrôles de l'armée après 20 ans de service et intégrera le ministère de l'éducation nationale.

Henri Chalm était :

Chevalier de la Légion d'Honneur. Médaillé militaire. Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Croix de Guerre 39/45 avec 1 citation. Croix des TOE. Croix de valeur militaire avec 3 citations. Médaille de la Résistance avec 3 citations.

Au fil des ans malgré ses problèmes de santé, il assumait avec courage et faisant preuve d'une volonté peu commune.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme bon et généreux et d'un soldat hors pair.

Nécrologie

Morbihan

Résistants

- Théophile Le Du de Lanester.
- Léon Le Rézollier de Lanester.
- Robert Rivière de Lanester.
- François Mabeque de Lanester.
- Julien Guillemain de Landévant. Comité d'Hennebont.
- Mathurin Onno, ancien maire de Pluméliau, ancien FTPF

Amis

- André Pondaven de Lanester, Président local de l'UNC Président local du Souvenir Français et Porte-Drapeau de Légion d'Honneur.
- Louis Thomas de Lanester, Président d'honneur du Comité d'Entente de Lanester, membre de la FNACA.

Finistère

Résistants

Jules Henri Chalm 91 ans , ancien résistant au 2eme Bataillon de Stalingrad de la Cie de Gaulle.

Je demande aux Présidents des Comités Locaux de me fournir pour la rubrique nécrologie une photo du défunt et un texte de son parcours dans la Résistance.

Si vous souhaitez vous abonner ou bien abonner des personnes de votre connaissance au journal, il vous suffit d'adresser à la trésorière un montant de 12 euros après avoir complété ou recopié le document suivant:

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Code _Postal:..... Ville:.....

N° de téléphone ou adresse e-mail (facultatif)

Ami Entends-tu

Journal de la Résistance Bretonne

Envoyer le tout à:

*Mme Eliane Bruche
48, rue Jules Guesdes
56600 LANESTER*

SAINT- GOAZEC FINISTERE

Journée du Souvenir

Du samedi 27 au lundi 29 septembre 2014 à Saint-Goazec.

Le 27 septembre départ à 10h30 pour la stèle de la de Ty-Roue.

Hommage à la famille Herviou à Cros an Teurec.

70eme anniversaire de la libération du Finistère et des parachutages sur le site de Ty - Roue Kastel Ruffel.

- Hommage aux alliés, Résistants et à la Résistance.
- Les camps de replis des réfugiés Brestois de 1941 à 1948.

Exposition : Salle polyvalente retraçant la vie de l'époque de Saint - Goazec sous l'occupation

Nous apprenons que trois décorations dans la Légion d'Honneur ont été attribuées dans le Morbihan :

Officier:

- Jean Papazow Sergent chef ancien parachutiste SAS.

Chevaliers :

- Loïck Bouvard Caporal Résistant dans le secteur de St Marcel (Morbihan). Ancien Député de Ploërmel.
- Félix Rouault ancien combattant du maquis de St Marcel.
- André Le Goff ancien résistant et ancien combattant d'Indochine.

Nous adressons à tous les quatre nos sincères félicitations



Flore Halle

77, rue Marcel Sembat
56600 Lanester
02 97 76 43 60
www.florehalle.fr
Commandez par ☎ et réglez par 💳



Portable: Christelle 06 07 44 28 48 - Aimé 06 86 86 16 27



Le Jardin Saint Aimé

Place de l'Avancée 56290 Port-Louis
tel : 02 97 82 21 76 Fax : 02 97 82 54 87
Site internet : www.le-jardin-saint-aimé.fr
Email : christelle.gover@wanadoo.fr

L'amour est éternel



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

**5 agences dans le Morbihan
Auray - Hennebont - Lorient - Pontivy - Vannes**

12 Boulevard Leclerc 56100 Lorient
Mobile 06 85 12 33 23 - Tél. 02 97 21 04 37
Fax 02 97 64 64 34
agence-orient-1@pfg.fr - www.pfg.fr



SA GOULIAS

location d'engins
transports



Rue Gérard Philippe
Tel : 02 97 76 16 54

56600 LANESTER
Fax : 02 97 76 15 54



54, rue Jean Jaurès
56600 LANESTER
Tél. 02 97 76 16 20
Fax 02 97 76 62 91



technicob
Applications électroniques

www.technicob.com

Tel: 02 97 89 06 07 Fax: 02 97 89 05 03
4, avenue Camille St Saëns. 56602 LANESTER